

# Profil Environnemental Régional

---

**T HANOCQ – DREAL Picardie**

---

**Formation des commissaires enquêteurs  
13 octobre 2011**

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

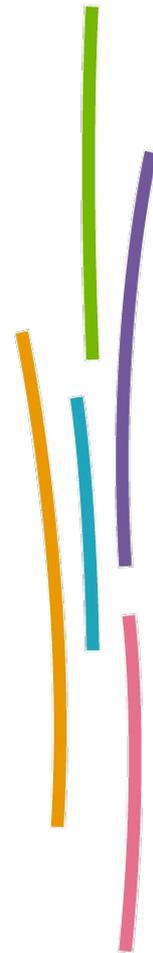
**Présent  
pour  
l'avenir**



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

# SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
• <i>Cadre de l'étude</i>	3
• <i>Profil existant</i>	5
• <i>Objectifs du Profil</i>	6
• <i>Enjeux de l'actualisation</i>	7
• <i>Thématiques retenues</i>	8
• <i>Méthodologie</i>	9
• <i>Contenu</i>	10
• <i>Exemple d'un thème</i>	12
• <i>Enjeux transversaux</i>	14
• <i>Le document de travail</i>	15



# Cadre de l'étude

Pages

- **La circulaire du 11 mai 1999**

propose une démarche permettant de vérifier que les contrats de plan 2000-2006 et les politiques, programmes et projets qui les caractérisent, ainsi que les programmes européens financés par des fonds structurels, s'inscrivent dans un objectif de développement durable. Elle prévoit de mettre en place dès le démarrage du plan, un profil environnemental par région s'appuyant sur des indicateurs simples et actualisables pour mesurer l'état de l'environnement et l'impact des programmes.

- **La circulaire du 20 août 2001**

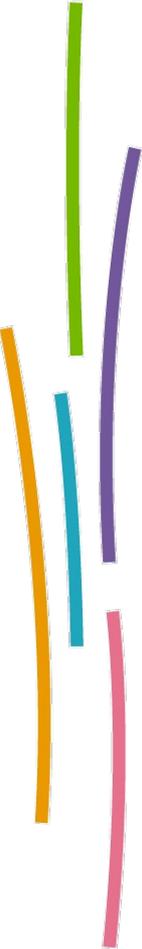
rappelle l'importance du profil environnemental comme cadre de référence pour l'évaluation environnementale et notamment le dispositif de suivi et l'évaluation à mi-parcours des contrats de plan État-région (CPER) et des documents uniques de programmation (Docup). Elle incite les préfets à mettre en place un profil environnemental.

- **La note du 30 novembre 2000**

rappelle le contexte de mise en place du profil environnemental et son intérêt pour l'évaluation environnementale. Elle propose des conseils méthodologiques pour l'élaboration de cahiers des charges relatifs à de nouvelles études ou à des actualisations des profils et pour intégrer les exigences de la directive plans-programmes.

# Cadre de l'étude

- **Circulaire du 23 mars 2009** relative à la Territorialisation de la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement
  - Fiche n°12 Planification territoriale
    - Chaque région sera dotée d'un « profil environnemental » actualisé, sur la base duquel les services de l'Etat pourront proposer des priorités d'actions stratégiques à l'ensemble des acteurs.
    - Les préfets de région veilleront à l'élaboration de ces documents, par les DREAL, à leur appropriation par l'ensemble des services de l'Etat en région et à leur diffusion en direction des partenaires du territoire.
    - Les profils environnementaux publiés devront avoir moins de 4 ans
    - Au-delà de ces documents, un effort de coordination des travaux de connaissances des territoires, notamment statistiques, sera mené par les services de l'Etat avec l'aide des opérateurs publics qui disposent d'informations utiles (ADEME, Agence de bassin,...), et en y associant si possible les collectivités territoriales concernées



# Profil environnemental existant

- Profil réalisé en 2000 (11 ans)

Accessible depuis le site internet de la DREAL

- En-tête préfecture de région et conseil régional
- Composé de deux parties :

- Partie 1 : Diagnostic

fiches thématiques établies à partir des principaux documents existant à l'échelle régionale ou départementale

Dans chacune des fiches sont rappelés les principaux objectifs de référence issus de la réglementation et qui s'appliquent au territoire ainsi que, le cas échéant, les grandes orientations définies à l'échelle régionale ou départementale.

- Partie 2 : Enjeux et indicateurs

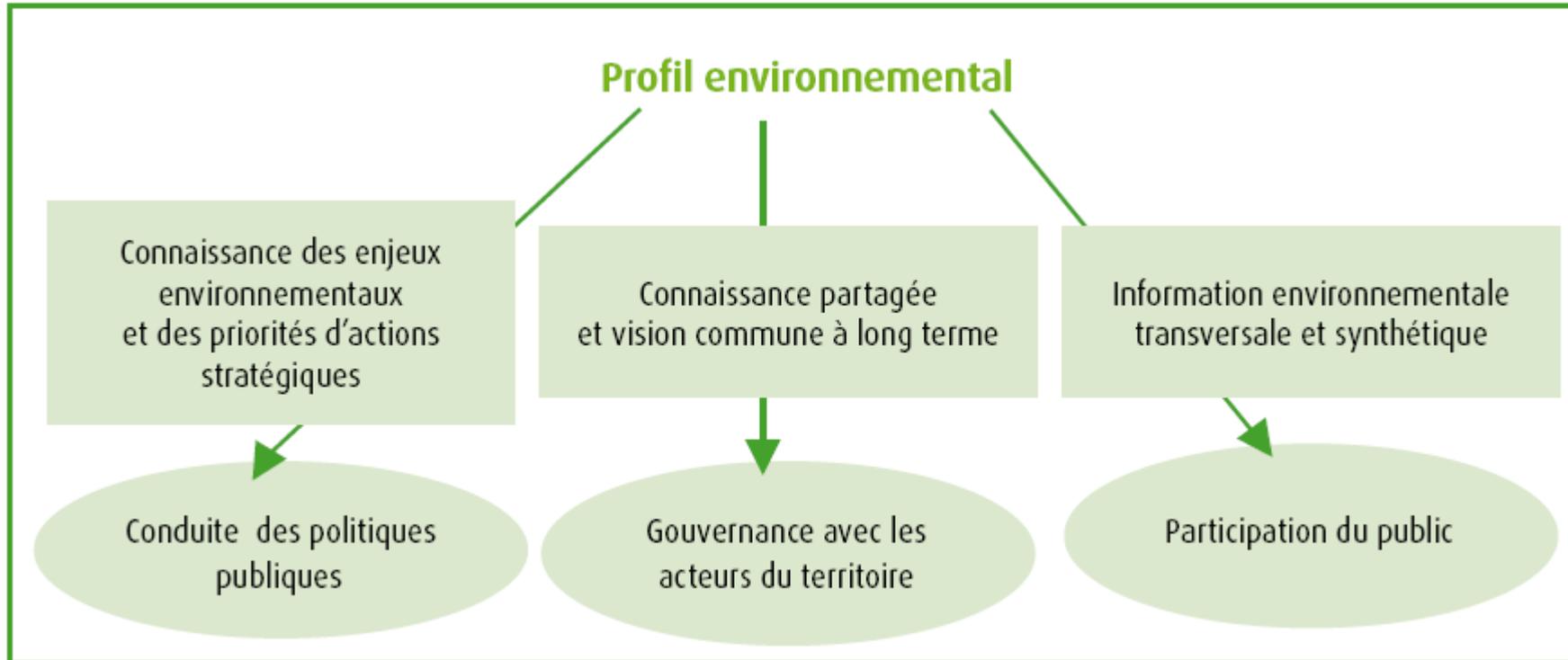
Les enjeux d'environnement de la région ont fait l'objet d'octobre 2000 à mai 2001 d'une consultation de l'ensemble des partenaires associés à la démarche.

Pour chaque enjeu, quelques indicateurs simples permettant de suivre son évolution sont proposés.

- Peu d'utilisation de ce document du fait d'un suivi trop irrégulier des indicateurs



# Objectif du profil environnemental



Source : CGDD/SEEIDD

# Enjeux de l'étude d'actualisation

## 1. Prise en compte de la dimension environnementale dans les démarches de développement durable

- Réalisation d'un diagnostic partagé de l'état de l'environnement qui sert de ferment aux démarches de planification et prospective (SRCAE, SRCE, Plans de gestion des déchets, documents d'urbanisme, ...)

## 2. Utilisation du profil environnemental régional pour l'évaluation environnementale

- Identification et affichage des enjeux régionaux vus et assumés par l'Etat comme majeurs dont la prise en compte est incontournable et attendue dans les plans, programmes et projets

## 3. Déclinaison territoriale

- Déclinaison territoriale pour aboutir à la définition d'enjeux territoriaux en cohérence avec les enjeux régionaux et les enjeux thématiques

## 4. Définition d'un tableau de bord d'indicateurs

- Définition d'un tableau de bord d'indicateurs d'état et de pression permettant d'assurer le suivi de l'état de l'environnement régional et l'évaluation de l'impact des actions, ainsi qu'une mise à jour en continu des éléments de diagnostic du profil



# Thématiques retenues

---

## Dix thèmes principaux :

- Biodiversité et fonctionnalités écologiques de l'espace
- Paysage et Cadre de vie
- Eau
- Énergie
- Déchets
- Sols et sous-sols
- Risques naturels et technologiques
- Bruit
- Air
- Développement territorial, aménagement du territoire et déplacements

## Deux thèmes transversaux aux catégories précédentes :

- Adaptation et lutte contre le changement climatique
- Gouvernance, éducation à l'environnement et au développement durable



# Méthodologie

---

- Synthèse des démarches et études existantes ou en cours
- Définition des enjeux et objectifs en consultant les services de l'Etat et les Collectivités territoriales (Région et départements)
- Création d'une base communale accessible sur internet recensant les enjeux et objectifs
- Fin d'étude prévue fin 2011
- Mise à jour en continu des différentes thématiques



# Contenu

---

## Pour chaque thème :

Un diagnostic du territoire qui aboutit à la définition d'enjeux

### Des grandes orientations stratégiques

- Conduite des politiques publiques
- Gouvernance avec les acteurs du territoire
- Territorialisées

### Des références textes de loi ou documents sources

- Permet d'en savoir plus
- Permet d'appuyer ou d'étayer un avis

### Des indicateurs de suivi de l'environnement

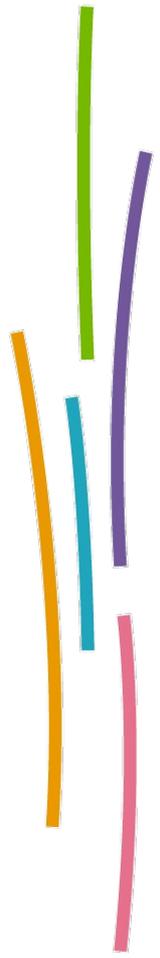
- Indicateurs d'état
- Indicateurs de pression
- Indicateurs de suivi de la mise en oeuvre



# Contenu

Pour chaque territoire (commune) :

Une base de données permettant d'accéder à l'ensemble des thématiques pour lesquelles le territoire est concerné grâce à un tableau associé à un système d'information géographique



Commune	Thématique	Enjeu	Orientation stratégique
Amiens	Sols et sous sols	Inciter les acteurs à un développement équilibré du territoire	Poursuivre la connaissance et la préservation de la qualité des sols agricoles

# *Biodiversité et fonctionnalités écologiques de l'espace*

---

## Un Enjeu :

Enrayer la perte de la biodiversité par un développement équilibré, durable, concerté, respectueux et cohérent du territoire

## Des orientations stratégiques de politique publique :

- Préserver et restaurer le cas échéant la Trame verte et bleue
  - 1) Mettre en place la Trame Verte et Bleue, à travers notamment le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) :
  - 2) Identifier scientifiquement les fonctionnalités écologiques et leur état en Picardie
- Déployer une politique d'actions à l'échelle des territoires picards (subsidiarité) pour la conservation et la restauration des fonctionnalités : développer la participation des acteurs locaux et mise en cohérence
- Accompagner l'agriculture et la foresterie vers une meilleure intégration environnementale (dont favorables avec la biodiversité et/ou contribuant aux continuités écologiques) dans leurs pratiques



# *Biodiversité et fonctionnalités écologiques de l'espace*

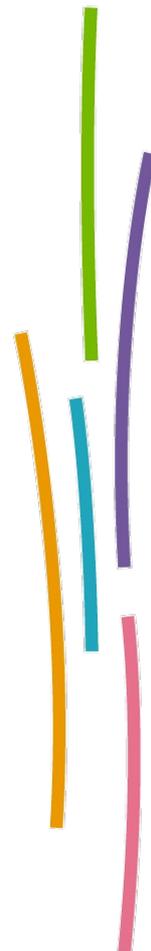
---

## Des orientations stratégiques de gouvernance :

- Intégrer la lutte contre la perte de la biodiversité dans les projets, plans et programme
- Anticiper la suppression/réduction des impacts des projets ou des plans/programmes sur l'environnement et notamment par rapport à la perte de biodiversité, au travers des évaluations environnementales
- Donner une priorité aux espèces protégées, menacées et/ou rares dans les démarches spécifiques de conservation et dans les bio-évaluations de tous les projets, plans et programmes

## Des orientations stratégiques territoriales :

- Améliorer la connaissance, protéger les patrimoines marin et littoral, et faire cohabiter les activités maritimes et littoral par le développement durable
- Poursuivre la mise en œuvre du développement durable du littoral picard : constitution du PNR PM, poursuite des actions GS Baie de Somme
- Accompagner la création du Parc Naturel Marin



# Enjeux transversaux à tous les thèmes

---

- Promouvoir la gestion économe des espaces et des ressources
- Préserver et restaurer les patrimoines naturels et paysagers
- Garantir la sécurité des populations (bruit, risques naturels, risques industriels, ...)
- Répondre aux défis du développement durable picard et d'adaptation et de lutte au changement climatique



# *Le document de travail*

---



Je vous remercie pour  
votre attention

